

PROJET I2C
Note de cadrage de la prochaine réunion
Valence le 17 décembre 2007

Préambule

En l'absence de réunion interpartenariale depuis le mois de mars, et vu que le projet se termine dans quatre mois, notre rencontre à Valence est extrêmement importante.

A l'issue de cette réunion, nous devons avoir résolu l'ensemble des questions techniques et administratives pour clôturer le projet dans les meilleures conditions possibles.

Ce document propose un récapitulatif des points à traiter et les différentes options qui s'offrent au réseau.

I – LE DOCUMENTAIRE VIDEO

Fiche projet : « réalisation d'un documentaire vidéo au format télévision sur les projets et es actions pilotes dans le contexte d'une meilleure intégration des systèmes économiques ».

Le support vidéo devra être réalisé à la fin du mois de février au plus tard.

Chaque partenaire dispose de 6000 euros de sous-traitance pour cette action.

Proposition :

- Chaque partenaire réalise un spot de quelques minutes sur son projet pilote, en valorisant l'intérêt de la coopération transnationale entre métropoles pour le thème choisi.
- Les partenaires sont invités à **envoyer, AVANT la réunion de Valence, leurs idées pour le documentaire vidéo**, afin que l'Institut de la Méditerranée puisse réaliser une synthèse de ces propositions. Cela nous permettra d'avoir des échanges plus efficaces et constructifs.

Questions à résoudre à Valence :

- doublage ou sous-titrage ? (le doublage étant extrêmement onéreux)
- quelle prise en charge du montage de l'ensemble des vidéos ?
- abandonner cette action ? (non souhaitable...)
- qui présente le projet pilote sur le vidéo (responsable du projet, directeur, élu...)?

Opportunités : existence d'une banque d'images européenne gratuite et libre d'utilisation.

II – LES PROJETS PILOTES

Cette réunion ne permettra pas forcément une présentation de chaque projet pilote. Nous proposons aux partenaires de réaliser un PowerPoint ou une note, qui :

- rappelle les objectifs poursuivis
- présente l'état des réalisations
- présente les conclusions intermédiaires/finales
- précise quelles sont les contributions attendues de la part des autres partenaires

Ce document sera transmis à tous les partenaires et inséré dans le site Internet du projet (www.ins-med.org/i2c/).

Nous suggérons une présentation de l'état d'avancement du projet pilote très rapide lors de la réunion, en raison d'un agenda chargé.

Fiche projet : « des dossiers techniques préparés par les groupes présentant les résultats obtenus pour les actions pilotes et les perspectives de poursuite des actions engagées. »

Objectif : réaliser pour fin février au plus tard une publication réunissant l'ensemble des dossiers techniques.

Format proposé : format du dossier libre, mais il serait souhaitable de :

- rappeler les objectifs et la cohérence du projet par rapport aux objectifs du projet et aux grands enjeux des métropoles méditerranéennes.
- préciser la suite à donner au projet pilote.

Nous pouvons envisager un document de 30 pages maximum par projet pilote pour la publication (30 pages * 8 projets pilotes = 240 pages).

Les partenaires qui auront réalisé, en plus de cette synthèse de 30 pages, un document plus conséquent sont invités à le transmettre à l'IM, qui l'insèrera dans le site Internet du projet

Questions à résoudre à Valence :

- Le délai de fin janvier est-il réaliste ?
- En quelle langue doit être faite la publication finale ? Pour mémoire : budget prévisionnel par partenaire pour les traductions des documents : 3 000 euros.
- Si le rapport final est traduit dans toutes les langues, les délais sont-ils suffisants (un mois et demi pour traduire, mettre en page, imprimer).

III- GESTION

- Envoyer au plus vite la demande de modification budgétaire au STC (modification demandées ce jour : Malaga et IM).
- Envoyer un tableau de monitoring des dépenses au STC pour le 15 décembre
- Envoyer un rapport d'activité (deuxième semestre 2007) début janvier
- Ne pas attendre la clôture du projet pour certifier les dépenses
- Envoyer la première demande de remboursement à l'AUG dès réception des dossiers complets (demande + copie des factures)

La question d'une éventuelle prolongation du projet sera soumise à l'ordre du jour, à la demande de la Ville de Marseille.

En effet, au vu des activités qui restent à mener, à savoir :

- organiser deux réunions de travail et la conférence finale,
- finaliser les projets pilotes
- préparer la publication finale
- réaliser un support vidéo

la Ville de Marseille s'interroge sur la faisabilité, en trois mois, de toutes ces opérations.

Les questions auxquelles nous devons répondre :

- le documentaire vidéo est-il réalisable dans les délais où faut-il abandonner cette activité ?
- la publication est-elle réalisable dans ce délai ?

- les partenaires et le chef de file sont-ils en mesure de re-signer toutes les conventions interpartenariales AVANT le 15 janvier dernier délai? (une demande de modification de date finale doit être déposée 60 JOURS AVANT LA FIN DU PROJET)

Le problème : puisque nous sommes en fin de programme, toutes les activités et les dépenses doivent être achevées EN JUIN 2008 (les conditions de demande de remboursement doivent être vérifiées avec le STC).

IV – PROPOSITION DE CALENDRIERS DES PROCHAINES REUNIONS

Etant donné le retard pris sur le projet, nous devons dès à présent déterminer les dates des prochaines réunions.

Les dates ci-dessous ne sont qu'une proposition, mais elles nous permettent d'avoir une base de discussion.

- 21 Janvier 2008 : Séville
- 25 février 2008 : Gènes
- 17-18 mars 2008 : conférence finale Barcelone : quel format ?